

DESCENTE DE CAISSES A SAVON – FETE DU VIEUX SEYNOD 2016

Règlement technique

I/ Contraintes techniques

Tous les véhicules correspondant au règlement technique suivant peuvent être admis.

Les caractéristiques techniques de la caisse à savon :

- Nombre de roues minimum : 3
- Matière des roues : pneumatique
- Système de freinage
- L'unique énergie admise est l'énergie gravitationnelle
- Anneaux de remorquage avant et/ou arrière
- Sangle de remorquage : 1.5 mètres minimum
- Remorque ou attelage interdits
- Toutes les pièces de la caisse à savon doivent être fixes entre elles
- Harnais de sécurité ou ceinture vivement conseillés
- Arceau de sécurité vivement conseillé
- La caisse à savon ne doit pas comporter de parties saillantes (ex : tubes de tôle qui dépassent)

Les caractéristiques décoratives de la caisse à savon :

- Les caisses à savon peuvent être décorées de façon libre, dans le respect des personnes et des institutions. Toute mention portant atteinte à la dignité des personnes est interdite.
- Les caisses à savon peuvent être numérotées.

Les caractéristiques vestimentaires du participant :

- Casque (type moto)
- Combinaison ou ensemble : pantalon + veste manche longue
- Chaussures solides et fermées
- Gants sans trous (gants de cycliste et de laine interdits)
- L'équipement complet sera obligatoire pour tous pendant la descente et la remontée des caisses à savon.

II/ Sanctions

Les caisses à savon ou les participants qui ne répondent pas aux caractéristiques techniques du règlement se verront exclure de la course.

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant pour non-respect du règlement ou comportement dangereux, pour lui-même ou pour les autres, durant l'épreuve.

III/ Inscription

- Formulaire d'inscription

- Disponible sur le site internet de l'Association : www.lesamisduvieuxseynod.fr

Le formulaire est à retourner avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

Association Les Amis du Vieux Seynod
67 avenue des Neigeos
74600 SEYNOD

Date limite d'inscription : 26 août 2016

- Pièce à fournir

- Une attestation de responsabilité civile
- Tous les mineurs doivent fournir une autorisation écrite et signée de leur représentant légal
- Formulaire d'inscription dûment complété et signé.

IV/ Annulation ou report

En cas de mauvais temps ou de contre temps indépendant de sa volonté, l'association se réserve le droit d'annuler la descente